



CHÉCY

Conseil municipal : **Compte-rendu du 20 octobre** **2009**

L'an deux mil neuf, le 20 octobre à 20 heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, Maire de Chécy.

Etaient présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, M. TINSEAU, Mme DAUDIN, M. MAUPETIT, M. LEPAULT, M. LETELLIER, M. SALLE, Mme GACOIN, Mme MENIS-GROBOL, MM. PIZZINAT, TOULOUGOUSSOU, Mmes DALLA-COSTA MILCENDEAU, GLOMERON, M. DOUCET, Mme CHARDERON, M. GACHET, Mme PUGIN, M. LEPRETRE, M. FLEURY, Mme SCHNEIDER, M. MIRAS CALVO

Absente excusée :

Mme GALY qui a donné pouvoir à M. VALLIES

Mme BOUGAS qui a donné pouvoir à M. PIZZINAT

Mme DUFOUR qui a donné pouvoir à M. RABILLARD

Mme PICARD CORNAIRE qui a donné pouvoir à M. FLEURY

Mlle FELIX qui a donné pouvoir à Mme SCHNEIDER

M. HURISSE qui a donné pouvoir à M. LEPRETRE

Formant la majorité des membres en exercice, M. GACHET a été désigné Secrétaire de séance.

Les comptes-rendus des 23 juin et du 1er septembre ont été approuvés à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Commission d'appel d'offres – Désignation des membres

Le Conseil municipal a désigné les membres de la commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires :

- R. RABILLARD
- P. MAUPETIT
- P. LETELLIER
- I. GLOMERON
- P. HURISSE

Suppléants :

- A. PIZZINAT
- J.F. DOUCET
- H. TINSEAU
- J. LEPAULT
- J.P. LEPRETRE

La désignation s'est faite au scrutin de liste. La liste « Chécy Passionnément » a recueilli 23 voix et la liste 200 % Chécy a recueilli 6 voix.



CHÉCY

2. Motion contre la privatisation de la Poste

Le Conseil municipal a la majorité (23 pour, 6 abstentions) a émis le souhait que le Gouvernement annule le processus de privatisation de la Poste. Le Conseil municipal estime que la Poste effectue un service de proximité nécessaire. Le Conseil municipal demande également le maintien de la gratuité du service dans tout le canton.

ACTION SOCIALE

1. Convention de collaboration tripartite ville/pôle emploi/Planett

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité (28 pour, 1 abstention) la passation d'une convention tripartite entre la ville, le Pôle Emploi et la société Planett afin d'organiser des recrutements pour la société Amazon.

AFFAIRE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES CULTURELLES

1. Demande de subvention au Conseil Général pour le spectacle « Il était un piano noir » le 12.03.2010

Le Conseil municipal a sollicité à l'unanimité une subvention du Conseil général pour le spectacle « il était un piano noir ». La subvention attendue s'élève à 600€.

2. Tarifs du spectacle « Il était un piano noir »

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le tarif du spectacle « Il était un piano noir ». ce tarif s'élève à 5€.

3. Gratuité de l'espace G. Sand pour l'organisation des bourses 2009-2010 de l'association familiale

Le Conseil municipal accorde à l'unanimité la gratuité de l'espace George Sand à l'association familiale pour l'organisation des bourses aux vêtements en 2009 et 2010.

ENVIRONNEMENT – ESPACES NATURELS – DEVELOPPEMENT DURABLE

1-Eclairage public : rapport d'évaluation préalable pour la mise en œuvre d'un partenariat public privé pour la rénovation du réseau

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME – ASSAINISSEMENT

1. Travaux ERDF sur domaine public pour permis de construire SMBL, participation de la ville

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prise en charge financière par la ville de travaux d'extension du réseau électrique par ERDF. Cette extension permettra d'alimenter en électricité le futur lotissement prévu avenue nationale.

2. Approbation de l'avenant n° 5 du traité de concession de la zac de l'Ormeteau

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'avenant n° 5 du traité de concession de la zac de l'ormeteau. Cet avenant prévoit certains ajustements peu importants dans les termes du traité de concession.

3. Cession de la parcelle AE285 et AE287 dans le parc d'activité



CHÉCY

Le Conseil municipal a l'unanimité la cession des parcelles AE286 et AE287 dans le parc d'activité à la société OLDIMO. Le prix de cession été fixé à 630.000€ pour une contenance cadastrale de 7965m².

4. Déclaration préalable de réfection des menuiseries de la façade du bâtiment accueil général

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le dépôt d'une déclaration préalable pour la réfection des menuiseries de la façade de la mairie.. Il autorise M. Maupetit à signer cette autorisation.

5. Déclaration préalable de réfection des volets du bâtiment principal de la Mairie

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le dépôt d'une déclaration préalable pour la réfection des volets du bâtiment principal de la Mairie. Il autorise M. Maupetit à signer cette autorisation.

6. Déclaration préalable de réfection des menuiseries de la salle des fêtes

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le dépôt d'une déclaration préalable pour la réfection des menuiseries de la salle des fêtes. Il autorise M. Maupetit à signer cette autorisation.

7. Cession de la parcelle AE246 dans le parc d'activités

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente à la société OLDIMO de la parcelle AE246 dans le parc d'activité d'une contenance de 2000m² pour une somme de 200.000€ HT.

FINANCES, PERSONNEL

1. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité (27 pour, 2 abstentions) la modification du tableau des effectifs du personnel communal. Cette modification permettra le recrutement de la personne chargée du service de la vie locale et associative.

2. Convention de partenariat avec l'association GRAP

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité (M. Toulougoussou ne participe pas au vote) la passation d'une convention avec l'association GRAP. Celle-ci recevra une somme de 7.600€ pour lui permettre de réaliser des actions humanitaires en Centrafrique. Cette somme a été versée préalablement à la ville par le Conseil Régional.

3. Convention de partenariat avec la ville de Bangui

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la passation d'une convention de partenariat entre Chécycy et Bangui. Cette convention prévoit les modalités de l'aide que peut apporter la ville de Chécycy à la ville de Bangui : accueil de stagiaire pour formation, échanges d'expériences culturelles et autres....

4. Subvention exceptionnelle à l'Union commerciale de l'artisanat et du commerce (UCIAC)

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité (28 pour, 1 abstention) le versement d'une subvention de 1000€ à l'UCIAC pour l'organisation d'un 1^{er} salon du commerce et de l'artisanat cacien.



CHÉCY

5. Modification des délégations au maire dans le cadre des marchés publics

Le Conseil municipal a accordé à l'unanimité une délégation au Maire pour lui permettre d'exécuter et de signer tout marché public dans certaines limites financières.

6. Décision modificative n° 2 au budget principal

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité (23 pour, 6 abstentions) la décision modificative n° 2 au budget de la ville. Cette décision s'élève à 299.495€ en section d'investissement et à 209.478€ en section de fonctionnement.

INFORMATIONS LEGALES

N° Décision	Date	Personne ou organisme concerné	Objet
2009.08.09	27.08.2009	Mlle Isabelle BOYALS	Bail locatif
2009.09.10	29.09.2009	M. Arnaud BERTRAND	Occupation précaire du domaine privé communal
2009.10.11	02.10.2009	Ecole de Musique	Immeuble communal – Bail de location

INFOS DIVERSES

M. le Maire fait le point sur l'enquête publique du tramway. Il précise que la fréquentation du public à cette enquête est forte. Elle révèle deux grandes constatations :

- des études qui n'ont pas été totalement menées notamment sur le tracé abraysien
- le tracé site propre n'a pas été privilégié en particulier sur l'emprise RFF.

M. le Maire indique que des études de prolongement sont envisagées. Il préconise qu'une coordination des deux collectivités (Agglo et Conseil régional) soit organisée pour le tracé.

M. le Maire fait le point sur le dossier Terr'Loire et précise qu'une réunion est prévue en Préfecture. Avant cette réunion, le personnel sera reçu. Il indique que les dysfonctionnements constatés dans la procédure de reprise de l'entreprise seront à évoquer lors de la réunion. M. le Maire précise qu'une association des personnels sera prochainement créée et que la ville est sollicitée pour une aide logistique. Il indique que 12 Caciens sont concernés par les licenciements et qu'il demande qu'une cellule soit constituée pour suivre les situations individuelles de chaque salarié.

La séance est levée à 11 heures.

A Chécy le 27 octobre 2009

Le Maire

Jean-Vincent VALLIES.